

Libre opinion: Déplacer le casino ? Non merci !

Résidants de Pointe-Saint-Charles*
Montréal

Édition [du mercredi 1er juin 2005](#)

Vendredi dernier, Jean-Robert Sansfaçon, dans son éditorial intitulé «Déplacer le casino?», se demandait «si la consécration du statut de zone de divertissement pour cette partie encore vierge du centre-ville (située entre le Vieux-Montréal et Pointe Saint-Charles) est la meilleure idée pour le développement économique et urbain de Montréal». Nous répondons d'un non catégorique.

Les études démontrent clairement que le nombre de joueurs et les problèmes sociaux augmentent avec l'accès au jeu. Par exemple, à Lyon, en France, après l'ouverture du casino, le taux de la population adulte ayant joué est passé de 66 à 82 %. De tels résultats correspondent également à des analyses menées dans la région d'Ottawa et de Niagara Falls, en Ontario.

L'argument-choc de l'éditorialiste est de dire que le site «est beaucoup plus proche du Vieux-Montréal et du centre-ville que de Pointe-Saint-Charles». Il ne s'agit pas ici de savoir si Pointe-Saint-Charles se trouve à 12 ou à 15 minutes de marche de l'intersection Peel et Wellington mais de tenir compte du fait que le casino, actuellement isolé des circuits de circulation, se retrouverait dans un bassin potentiel de centaines de milliers de personnes et au coeur des voies d'accès aux ponts Victoria et Champlain.

Par ailleurs, il est démontré que la présence d'un casino entraîne une augmentation et une concentration de la criminalité, notamment l'implantation accrue de réseaux de prêteurs usuraires et du crime organisé. Il est prévisible que certains réseaux criminels voudront s'installer dans les environs du casino. Ceux-ci n'hésiteront pas à payer le gros prix pour des terrains et des bâtiments. Ainsi, de nombreux commerces pourront devenir des façades pour le blanchiment d'argent et les réseaux de prêteurs usuraires.

Aussi, avec l'essor du développement dans le secteur, les spéculateurs immobiliers verront là une occasion d'acquérir des terrains et des bâtiments dans le seul but de les revendre à gros prix... pour la construction de logements sociaux ? Certainement pas. Ceci entraînera sans aucun doute une pression artificiellement élevée sur la valeur des bâtiments, une augmentation des taxes foncières et des loyers, et les résidants se feront chasser d'un quartier qui est le leur depuis des générations.

Finalement, Loto-Québec estime que le casino attire entre 20 000 et 35 000 personnes par jour. Il apparaît donc évident que nos rues résidentielles subiront une augmentation de la circulation automobile et d'autobus. Notre quartier est déjà entouré d'autoroutes et de voies ferrées, et cet achalandage, accentué par plus de 6000 nouvelles places de stationnement, ne fera qu'accroître les problèmes de santé liés à la pollution de l'air. Rappelons que l'espérance de vie moyenne dans un quartier comme Pointe-Saint-Charles est déjà de dix ans inférieure à certains quartiers plus nantis à cause de ce type de «détails»...

Ces arguments ne sont pas nouveaux. En fait, ce sont les mêmes raisons qui ont motivé la

décision des autorités municipales, en 1993, d'installer le casino sur l'île Notre-Dame, loin des quartiers résidentiels.

Quel problème ?

Étant donné tous ces effets néfastes, pourquoi déplacer le casino dans l'île de Montréal ? Il paraît qu'il y a une diminution de l'achalandage au casino et que son déménagement réglerait ce «problème». Ne s'agit-il pas plutôt d'un bon signe ? Une étude états-unienne démontre que pour chaque profit de 1 \$ remis dans les coffres de l'État par le jeu, il en coûte à la société, c'est-à-dire à nous tous, 6,28 \$ pour réparer les dégâts sociaux, culturels et économiques provoqués par l'industrie du jeu.

Quels sont donc les intérêts derrière ce projet ? Les personnes qui gravitent autour du projet de la Société du Havre, en grande partie issue de la filière conservatrice et nantie, convoitent-ils ces espaces ?

Les plans d'aménagement prévus par des gens du quartier Pointe-Saint-Charles ne sont pas compatibles avec un centre récréotouristique dont la pierre angulaire est le casino. Notre vision repose sur la continuité avec le quartier existant : des habitations, des emplois, des services et des ouvertures sur le fleuve pour tout le monde. Dans tous les cas, il ne fait pas partie de nos plans et de nos projets d'avenir d'être évincés de notre quartier ou de le céder comme terrain de jeu à la pègre. Nous considérons ainsi qu'il est de notre plein droit de profiter de notre quartier et d'y vivre car il est de fait le seul endroit qui soit vraiment le nôtre.

Le débat public doit s'engager en ce qui concerne le déménagement du casino dans l'île de Montréal ainsi que ses effets sur la société et la santé publique.

* * *

Anna Kruzynski, Geneviève Lambert-Pilotte, Pascal Lebrun, Claude-Philippe Nolin, Marcel Sévigny